STAINS
VILLE DE
www.ville-stains.fr

Le guide de la vie associative

stains

édition 2010

Chères stanoises, et chers stanois

Le mouvement associatif à STAINS compte aujourd' hui près de 150 associations, dont certaines ont vu le jour courant 2009. D' une grande diversité, il couvre toutes les spécificités de vie sociétale. Son développement et sa dynamique est une grande richesse et un atout majeur pour renforcer les liens de solidarité et de fraternité. La contribution des associations à la vie locale est irremplaçable.

La ville s' appuie sur l' enthousiasme, le savoir faire et les compétences de beaucoup d' entre elles pour animer d' importantes manifestations à l' exemple de la Fête de la ville et des associations « Stains en Fête », le forum de la vie associative, la fête des voisins, ou encore la fête de la musique, sans oublier les différentes commémorations.

Dans une démarche d' enrichissement et de développement de l' action citoyenne, la municipalité soutient de nombreuses associations qui par leur activité se consacrent à l' intérêt général et ce dans des domaines aussi divers que l' accès à la culture, à la formation, aux sports et loisirs, l' accès aux droits qui contribuent à briser l' isolement des populations les plus fragiles.

Implantées au cœur des quartiers, et au plus proche des citoyens, elles favorisent le lien social et contribuent ainsi au mieux vivre ensemble, tout en partageant des valeurs de respect, d' égalité, de justice. Elles tissent des liens, créent des passerelles entre les habitants.

Un tel dynamisme associatif, est le fruit d' hommes et de femmes souvent bénévoles, engagés et militants qui chaque jour œuvrent à valoriser et à promouvoir la personne. Nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement et leur engagement qui a su faire face aux différentes épreuves et combats de la vie.

C' est avec un grand plaisir, que nous vous offrons cette nouvelle édition 2010, du guide de la vie associative. Répertorié par thématique, il vous aidera dans vos recherches et suscitera peut-être en vous l' envie d' aller à leur rencontre et d' y adhérer ou de vous y engager.

Très bonne lecture et associativement vôtre

Zaiha NEDJAR,
Adjointe au maire à la vie associative et au développement des rapports solidaires

Edito 3

Un peu d'histoire 6
- La loi Le Chapelier
- La loi 1901

Créer, diriger, déclarer une association 7
- Créer et gérer une association
- Diriger une association
- Déclarer une association
- Les ressources d'une association

A Stains, le soutien aux associations 16
- Le service municipal de la Vie associative
- La Maison des associations
- Stains en fête et les Foulées stanoises
- Le Forum de la vie associative
- La Maison du Temps Libre
- Les subventions municipales
- Le Studio Théâtre de Stains
- L'Espérance Sportive de Stains (ESS)
- Les autres formes de soutien aux associations

La charte associative de Stains 30

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Action sociale - santé 34

Anciens combattants 38

Associations cultuelles 40

Culture / Loisirs 42

Education / Emploi / Formation 46

Socioculturelles 48

Solidarité internationale 52

Sport 56

Syndicats 58

Vie des quartiers 60

Index 64

Calendrier des manifestations municipales et associatives 66

La loi Le Chapelier

Au cours de la nuit du 4 août 1789, la Bastille tombée, les privilèges sont supprimés. Il n'existe donc plus de droits seigneuriaux ni de douanes intérieures. Tous les citoyens sont déclarés libres et égaux en droit. Les constituants, dont la théorie du libéralisme économique ne reconnaît que l'individu, décident de supprimer les coalitions de compagnons pour donner la libre accession au patronat pour tous. C'est la loi d'Allarde du 2 mars 1791, premier pas vers la loi Le Chapelier.

Au même moment , compagnons et apprentis s'organisent pour faire face à la crise économique. En réaction, l'avocat rennais et député du tiers-état Isaac Le Chapelier fait voter, le 14 juin 1791, une loi qui portera son nom. Lui qui présida l'Assemblée la nuit du 4 août interdit toute association entre personnes d'un même métier et toute coalition ouvrière. Maîtres et compagnons ne peuvent nommer de présidents, secrétaires ou syndics et prendre des arrêtés sur leurs intérêts communs. Autrement dit, grèves et syndicats sont prohibés ; la liberté du travail l'emporte sur la liberté d'association. Un décret du 20 juillet 1791 étendra ces interdictions aux campagnes, à l'encontre des fermiers, des domestiques et des ouvriers agricoles. Une révolte populaire s'organise. Elle sera réprimée dans le sang. Une semaine après la loi Le Chapelier, le roi est arrêté, puis exécuté le 21 janvier 1793. La République est proclamée le 21 septembre 1792. La loi Le Chapelier va survivre à la Constituante, qui se dissout le 30 septembre 1791, au roi et à son auteur qui est guillotiné en 1794. Elle sera abrogée par étapes en 1864, 1884 et 1901.

La loi de 1901

C'est finalement en 1901 que la loi permettra à celles et ceux qui le souhaitent de pouvoir s'associer librement pour conduire des actions, des projets.
Cette liberté de s'associer dès 1901 puis, pour les hommes et les femmes, de disposer de temps libre à partir de 1936 – les premiers congés payés conquis par le Front Populaire – donnera par la suite au mouvement associatif des perspectives de développement, notamment dans le champ de l'éducation populaire (les premiers centres de loisirs, les premiers centres de vacances, les premiers équipements de proximité de type Maison des jeunes et de la culture, et bien d'autres qui existent encore actuellement).
Aujourd'hui, les associations portent en elle cet héritage historique et, dans le même temps, interviennent dans des champs d'actions modernes. Certaines d'entre elles sont de véritables lieux d'expérimentation dans la conduite d'actions qui conjuguent citoyenneté, modernisme, histoire, proximité, intergénération et solidarités.
Toutes tentent d'agir sur de grandes questions et oeuvrent au quotidien et dans la proximité pour faire avancer leurs projets.La loi de 1901 constitue une formidable avancée de civilisation en matière de démocratie. Plus que jamais d'actualité, cette loi, qui permet de créer librement une association, constitue un outil au service de toutes celles et tous ceux qui veulent oeuvrer pour le progrès social, la solidarité et le mieux vivre ensemble. L'association est aujourd'hui un lieu où s'exerce la citoyenneté et où des projets innovants au service de l'intérêt collectif se développent. Derrière ces projets se trouve une organisation administrative que portent bénévolement des hommes et des femmes.La loi 1901 définit l'association comme « la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices ».

Pour créer une association, il faut :

1

- Etre au moins deux personnes
- Définir l'objet de l'association
- Rédiger le contrat d'association (statuts)
- Choisir un siège social
- Trouver un nom.

Un mineur peut adhérer à une association et créer sa propre association.
Pour créer une "Junior association", prendre contact auprès de la Maison des associations.

Pour en savoir plus :

1

- Guide pratique de l'association mode d'emploi
  www.associations.gouv.fr
  www.guidon.asso.fr
  www.associationmodeemploi.fr

- Préfecture de Seine Saint-Denis
  Bureau des associations
  Cité Administrative n°2 / Bâtiment J - Porte 122
  93007 BOBIGNY Cedex
  Tél : 01.41.60.55.72.
  Accueil public : lundi et mardi
  de 8h30-12h00 et 14h00-16h30
  Permanence téléphonique :
  jeudi et vendredi de 14h00 à 16h00
  Courriel : association@seine-saint-denis.pref.gouv.fr

- Maison des associations de Stains
  Service de la vie citoyenne
  6, avenue Jules Guesde 93240 Stains
  Tél. : 01 49 71 32 90
  Courriel : vie.associative@stains.fr

Les dirigeants d'une association en sont les mandataires.

Ce sont les statuts qui fixent :

1

- Leur nombre, leur qualité
- Le mode de fonctionnement de l'organe qui dirige (conseil d'administration, bureau)
- La manière dont les dirigeants sont désignés (élection, cooptation...)
- La durée des mandats.

- **Le bureau :**
  Il n'est pas obligatoire et se justifie, la plupart du temps, lorsque les adhérents sont très nombreux et qu'il est difficile de réunir régulièrement le conseil d'administration de l'association.
  Il est généralement élu par le conseil d'administration et composé d'un(e) président(e), d'un(e) trésorier(e) et d'un(e) secrétaire.

- **Le président**
  Il est responsable juridiquement de toutes les initiatives et animations prises par l'association
  Il signe les contrats
  Il dirige l'administration de l'association
  Il représente l'association à l'égard des tiers
  Il préside l'assemblée générale et le conseil d'administration
  Il présente le rapport moral de l'association à l'assemblée générale.

- **Le trésorier**
  Il tient la comptabilité
  Il effectue les paiements
  Il encaisse les cotisations et gère les subventions
  Il présente le rapport financier de l'association à l'assemblée générale.

- **Le secrétaire**
  Il assure les tâches administratives
  Il tient les procès-verbaux des réunions
  Il tient le registre spécial
  Il gère les archives de l'association.

Déclarer une association

Rien n'oblige les dirigeants d'une association à procéder aux formalités de déclaration à la Préfecture. Dans ce cas, la capacité juridique n'est pas reconnue à l'association et chaque membre reste personnellement responsable.

- La déclaration à la Préfecture :
Le simple fait de déclarer une association crée une personnalité morale et permet d'acquérir une capacité juridique. Elle peut alors ester en justice, recevoir des cotisations, dons et subventions, acheter, posséder, administrer des biens, s'engager par contrat.

- Les étapes :

1

- **Déposer à la Préfecture :**
Les statuts de l'association en deux exemplaires datés et signés par au moins deux des déclarants.
Le compte rendu de l'assemblée constitutive (un original et une photocopie). Si plus tard vous changez de statuts, vous devez les déclarer à la préfecture dans un délai de 3 mois.
Il vous en coûtera 31 €si la modification porte sur le titre, le siège social ou l'objet.
Le formulaire de déclaration, daté et signé (un original et une photocopie) par tous les membres du bureau.
Une attestation justifiant l'établissement du siège de l'association.

Bureau des associations - Cité Administrative n°2
Bâtiment J - Porte 122
93007 BOBIGNY Cedex
Tél. : 01 41 60 55 72

- **Demander l'insertion au Journal Officiel**
(vous disposez d'un mois à compter du dépôt des statuts). Coût : 44 €.
La Préfecture doit vous remettre un récépissé dans les cinq jours qui suivent la date de déclaration.

- **Ouvrir un registre spécial** comportant des feuillets numérotés, paraphés et reliés de façon indissociable dans lequel doivent figurer tous les changements concernant les statuts et les administrateurs (n'oubliez pas de déclarer tout changement à la Préfecture).

- **Attendre la parution au Journal Officiel**
(dans le mois qui suit le dépôt) pour que l'association existe et puisse agir pleinement.

- **Pour obtenir un numéro de SIREN**, faire une demande d'inscription auprès de:
INSEE Champagne-Ardenne - Service SIRENE 93
10, rue Edouard Mignot
51079 reims cedex
Tél.: 03.26.48.60.00 / Fax.:03.26.48.61.15
à envoyer: les statuts, le récépissé de la préfecture et la parution au Journal Officiel.

1

- **Les cotisations**
  C'est la ressource première de l'association. Le montant est librement fixé.
- **Les ventes de produits ou services**
  On distinguera si c'est une activité commerciale habituelle ou accessoire, et si la vente se fait pour les membres ou pour le grand public. Auquel cas, les recettes seront éventuellement imposables.
- **Les quêtes sur la voie publique et les souscriptions**
  Les quêtes nécessitent une autorisation préfectorale.
- **Les produits financiers**
  Une réserve de trésorerie peut être placée (livret, fonds commun de placement...) et rapporter des intérêts.
- **Les lotos, tombolas, loteries**
  Ils sont prohibés par la loi, mais les associations bénéficient d'une exception.
- **Les dons et mécénat**
  Un particulier, une entreprise ou une fondation peut faire un don manuel ou financier en l'absence de toute contrepartie. Le don est consenti du vivant du donateur. Le donateur pourra bénéficier d'une déduction fiscale pour les associations d'utilité publique.
- **Le sponsoring**
  Le sponsoring est l'attribution d'un espace publicitaire et à ce titre il est considéré comme une vente.
  L'association est un support de communication.
- **Les donations et legs**
  Ce sont des libéralités gratuites sans contrepartie financière pour le donateur. Ils doivent être nécessairement réalisés par un acte authentique (passé devant notaire ou par voie testamentaire pour les legs).
  Qui peut en bénéficier ?
  Les associations reconnues d'utilité publique, les congrégations religieuses les associations qui ont pour objet de subvenir aux frais, entretiens et exercice d'un culte religieux, les unions d'associations familiales agrées, les associations ayant pour objet exclusif l'assistance, la bienfaisance, la recherche scientifique ou médicale, les associations de financement électoral, les associations de financement d'un parti politique agréé.

Les cotisations :
Les subventions
Les pièces à fournir
sont en général :

1

- La lettre de demande de subvention
- Le descriptif du projet
- Le budget prévisionnel
- Le compte de résultat
- Le rapport d'activité de l'année écoulée
- Le bilan à la fin de l'exercice
- Les statuts de l'association
- L'extrait du Journal Officiel
- Le relevé d'identité bancaire
- La liste des membres du conseil d'administration
- Les engagements des partenaires (s'il y a lieu).
- Le numéro SIREN
  (voir modalités de la demande page 9)

Mais chaque institution requérant un dossier spécifique, il faut prendre contact avec elle. N'hésitez pas à leur téléphoner pour vous assurer des dates limites de dépôt de dossier.

Les subventions européennes

1

- Renseignez-vous auprès de :
  Source Europe – La Grande Arche
  92044 Paris La Défense
  Tél : 01 41 25 12 12
  www.europea.eu.int

Elles sont de plus en plus nombreuses et importantes.

Les subventions de l'Etat

Adressez-vous auprès des services déconcentrés de l'Etat pour toute action thématique.

1

➤ ARS (Agence Régionale de Santé) – DDASS
Délégation territoriale de Seine Saint Denis
5/7 promenade Jean Rostand 93000 Bobigny
Tél : 01 41 60 70 00

➤ DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale)
150 avenue Jean-Jaurés 93000 Bobigny
Tél : 01 48 96 23 70

➤ Défi Jeunes :
150 avenue Jean Jaurés 93016 Bobigny
Tél : 01 48 96 23 70
Contact : annie.mercier@jeunesse-sports.gouv

Les ressources d'une association

Les fonds spéciaux

1

➤ Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis
Direction de l'action sociale
52/54 rue de la République 93005 BOBIGNY cedex
Tél : 01 41 60 39 56 – Fax : 01 41 60 38 14
courriel : action-sociale.cafrosny@caf.cnafmail.fr

➤ Fonds d'Action et de Soutien aux Immigrés dans la lutte contre
les discriminations (FASILD)
Le FASILD apporte une aide aux actions des associations oeuvrant en faveur des travailleurs immigrés et leurs familles

Tour Paris-Lyon – 75012 Paris

➤ Fonds National du développement et de la vie associative (FNDVA)
78, rue des Olivier de Serres 75739 Paris cedex 15
Tél : 01 40 45 90 00
www.vie-associative.gouv.fr

➤ Fonds National de Développement du Sport (FNDS)
150, avenue Jean Jaurés 93000 Bobigny
Tél : 01 48 96 23 70
www.ddjs-seine-saint-denis.jeunesse-sports.gouv.fr

➤ Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP)
Aide aux financements de postes d'animateur d'associations agrées
150, avenue Jean Jaurés 93000 Bobigny
Tél : 01 48 96 23 70
www.ddjs-seine-saint-denis.jeunesse-sports.gouv.fr

CRÉER, DIRIGER, DÉCLARER UNE ASSOCIATION

Les financements régionaux et départementaux

1

➤ Conseil régional d'Ile de France

Direction de l'Habitat, de la Culture et des Solidarités

Fonds Régional pour le développement de la vie associative
115 rue du bac
75007 Paris
Tél : 01 53 85 53 85 – www.iledefrance.fr

➤ Conseil Général de la Seine Saint Denis

Direction Culture, Patrimoine, Sports et Loisirs

Hôtel du département
93006 Bobigny Cedex
Tél : 01 43 93 83 05 – www.cg.93.fr

Les ressources d'une association

Les financements de la ville de Stains

1

➤ *Dans certains cas, la Ville peut accorder une subvention de fonctionnement aux associations locales qui mènent des actions dont le rayonnement est local et qui s'adressent à tous les stanois.*
Cette subvention correspond à un soutien financier de la Ville pour les frais annuels liés à l'administration d'une association.
Les dossiers peuvent être retirés à la Maison des associations. Les dossiers doivent être retournés par la poste complétés et accompagnés d'une lettre de demande de subvention à l'attention de Monsieur le Maire.
Après instruction des dossiers, les subventions de fonctionnement sont votées par le Conseil municipal, obligatoirement après le vote du budget annuel de la commune (au plus tard le 31 mars de l'année en cours).
Après le vote de la subvention, une notification d'attribution de subvention est adressée au président(e) de l'association. La subvention est versée directement par le Trésor public sur le compte bancaire ou postal de l'association.

Adresser votre courrier de demande de subvention à l'adresse suivante :

1

Monsieur le maire
6, Avenue Paul Vaillant Couturier
BP 73 - 93240 Stains

CRÉER, DIRIGER, DÉCLARER UNE ASSOCIATION

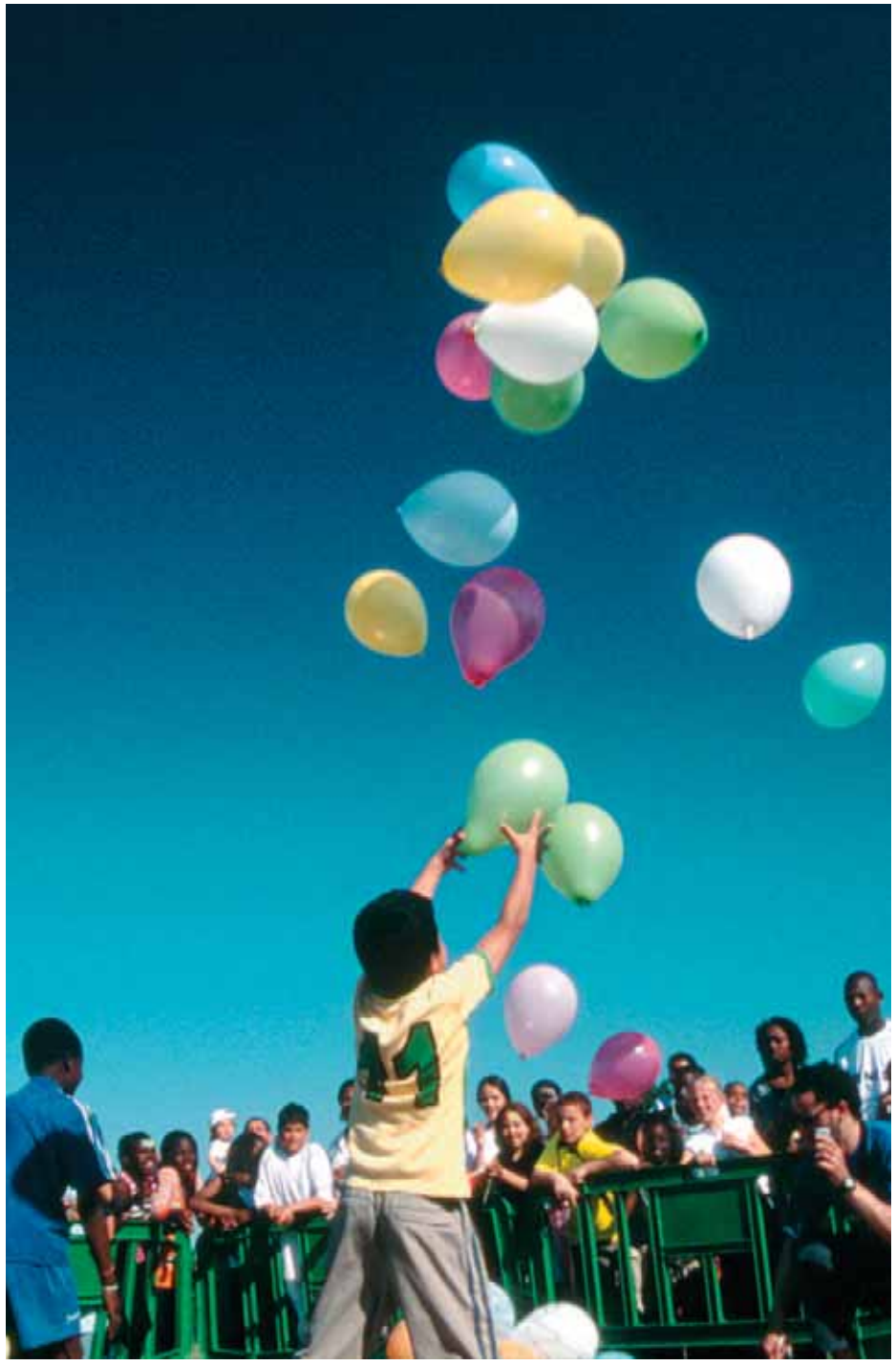

Les associations sont une force vive fabuleuse de diversité, d'énergie et d'enthousiasme.
Le rôle de la Ville est de les aider à concrétiser leurs projets.

La Maison des associations

Espace de rencontres, de dialogues, de réflexions et d'innovations, la Maison des associations se veut un lieu de communication et d'échanges. Observatoire de la vie associative locale, elle permet d'identifier ses besoins pour ensuite initier et développer des projets susceptibles d'y répondre.
Au sein de la Maison des associations, le secteur Vie associative contribue, à travers ses différentes missions, à fédérer les énergies associatives autour de projets locaux.

Le secteur Vie associative a pour objectif :

1

- Encourager le développement de la vie associative
- Elargir le tissu associatif par le développement social, en fédérant les associations autour d'un objectif commun (favoriser les échanges et les relations citoyennes)
- Apporter assistance et conseils aux associations (sur le plan juridique, administratif...)
- Gérer les demandes de subventions
- Assurer un rôle de pôle de ressources auprès des associations
- Gérer l'utilisation de la Maison des associations (planning et entretien)
- Apporter un appui logistique aux associations à travers la gestion de leurs demandes concernant les travaux de maquette et d'impression, le prêt de salles, le prêt de matériel, les demandes de cars pour les déplacements collectifs, la mise à disposition de bureaux à la Maison des Associations.

Le Service municipal Vie citoyenne

Ses services
(tous ces services sont gratuits) :

1

- Aide à la constitution en association
- Mise à disposition de divers documents (modèle-type de statuts, adresses utiles...)
- Mise à disposition d'ouvrages pour consultation sur place (Guide pratique et juridique des Associations, Actualités Sociales Hebdomadaires, Lamy associations, Loi 1901, Répertoire du mécénat d'entreprise (Admical) etc...
- Entretiens individualisés ou collectifs sur rendez-vous
- Aide au fonctionnement des associations.
- Formations.

Les associations ont par ailleurs la possibilité de bénéficier :

1

- un accueil, de panneaux d'affichage et de présentoirs
- une domiciliation associative
- un espace informatique et de reprographie
- de salles
- de bureaux pour tenir des séances de travail ou des permanences.

Le secteur de la vie associative soutient les associations **dans la réalisation de leurs projets :**

1

- Étude et conseils pour les projets associatifs (entretiens individualisés ou collectifs sur rendez-vous)
- Permanence pour l'aide à la constitution de demandes de subventions
- Animation de la vie associative
- Organisation d'initiatives, en partenariat avec les services de la Ville de Stains, de la Fête de la Ville et du forum de la vie associative.

La Maison des associations

Le fonctionnement de la Maison des associations est assuré par une équipe d'agents de la Ville de Stains. Vous serez reçus en semaine par le secrétariat du service Vie citoyenne. Afin d'assurer la continuité du service à la population, un agent d'accueil reste présent en soirée et pendant les week-ends, en fonction des activités associatives.

Où s'adresser ?

1

➤ **Maison des associations**
Service Vie citoyenne
6, avenue Jules Guesde
93240 Stains
Tél. : 01 49 71 32 90
Fax : 01 49 71 32 91
Courriel : vie.associative@stains.fr
Le courriel ne peut être utilisé pour les demandes de soutien logistique (prêt de salle, demande de car, demande de travaux). Ces demandes doivent être réalisées par courrier à l'attention du maire.

Horaires d'ouverture, deux amplitudes

1

➤ La Maison des associations vous ouvre ses portes toute l'année.

Horaires de bureau
8h30 à 12 h30 et 13h30 à 17h30

Horaires pour les activités associatives
Du lundi au samedi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 20h
Dimanche : 14h à 18h

Où écrire ?

1

➤ Mairie de Stains
Service Vie citoyenne
BP 73 – 93240 Stains

Stains en fête.

La Fête de la Ville et des Associations est le fruit d'une riche co-élaboration entre la Ville et les associations. Elle a lieu chaque année dans le courant du mois de juin. Il s'agit d'un évènement majeur à Stains, très certainement celui qui rassemble le plus de Stanoises et de Stanois. Organisée traditionnellement sur la Plaine Delaune, la Fête de la Ville et des Associations réunit les associations stanoises et de multiples services de la Ville pour une grande fête populaire. La Fête de la Ville et des Associations est l'occasion pour de très nombreuses associations de venir présenter leurs objectifs, ainsi que leurs activités de l'année passée. Accueillies au sein de stands personnellement réservés à leur attention, les associations peuvent ainsi entrer en contact avec un public de plus en plus nombreux. Spectacles de danse, concerts, animations ludiques et comiques : « Stains en fête » est le grand moment de l'année à ne pas manquer.

Les Foulées stanoises

Sous l'impulsion de la section athlétisme de l'Espérance Sportive de Stains (ESS), les Foulées Stanoises ont vu leur première édition en 1983. Depuis, le succès de cette course rassemblant petits et grands n'a jamais été démenti. Ainsi, quelques 3.000 écoliers de Stains peuvent participer à des courses d'endurance qui traversent une partie de la ville. Depuis 2005, l'arrivée des compétitions était jugée sur le lieu même de la Fête de la Ville et des associations, qui peut alors débuter après un déjeuner convivial en compagnie des associations. En 2010 les Foulées stanoises ont eu lieu pour la première fois dans la Cité-jardin de Stains.

Le forum de la vie associative organisé par les associations et la Ville est l'occasion de se retrouver afin de présenter leurs activités au grand public. Cette initiative leur permet ainsi de recruter des bénévoles ou d'inscrire des adhérents dans leurs multiples activités culturelles, sportives ou encore sociales. A cette occasion est également organisé un moment d'échange entre les associations autour de thématiques d'actualités : le bénévolat, le financement des associations, etc. Des responsables d'associations, des adhérents et bénévoles et des élus de la ville participent ainsi à ces débats qui permettent, dans la dynamique de démocratie participative municipale, de présenter des idées et des propositions.

La Maison du Temps Libre: un équipement socio-culturel au service de tous les Stanois et de leurs associations

Équipement situé sur près de 2.000 m2 dans le quartier du Clos Saint- Lazare, cet espace comprend en son sein un centre social, une halte jeux, une ludothèque, et un relais lecture intégrant un espace multimédia. Plusieurs salles de réunions ou d'activités ainsi qu'une salle de spectacle située dans le prolongement d'un hall spacieux, permettent d'accueillir tous types d'initiatives associatives, festives et culturelles pour lesquelles la ville ne dispose pas toujours d'espaces adaptés.
Espace à vocation culturelle, le travail autour de l'image et des arts graphiques est au coeur de son projet de fonctionnement, et permet notamment aux projets, expositions et manifestations associatifs de disposer d'un lieu d'accueil et de création inédit sur le territoire.
Espace à vocation solidaire, le développement du Centre social et de la halte jeux ainsi que la disponibilité de multiples espaces de travail et de rencontres, permettent à la Maison du Temps Libre de jouer un rôle d'accompagnement et de lien social plus fort, en lien avec les familles et les associations.

L'aide financière aux associations représente des investissements importants et prioritaires pour la Ville de Stains. Chaque année, c'est près d'1 million d'euros qui est réparti entre les différentes associations pour les aider à mener à bien leurs projets à dimension locale, nationale et internationale.

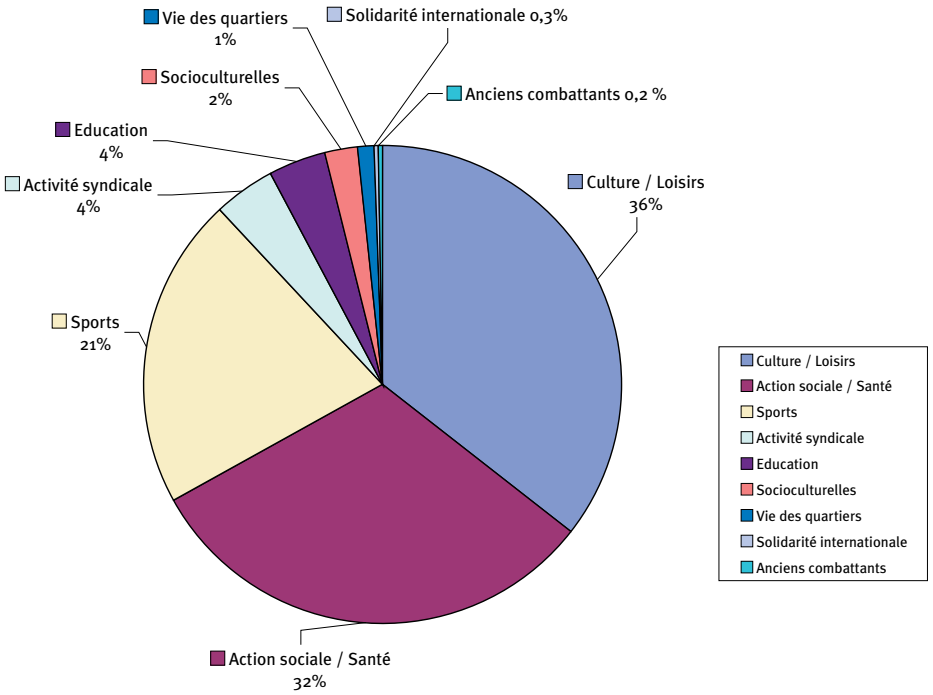

Répartition des subventions municipales aux associations, par secteur d'activités.

(la Ville de Stains aide également les associations par toutes sortes d'aides en nature, voir page 28)

De par le dimensionnement de leur activité, trois associations sont plus particulièrement soutenues.

Le Studio Théâtre de Stains

Fondée en 1984, la compagnie du Studio Théâtre de Stains mène un travail de création qui s'ouvre résolument vers les populations sans exclusive, lui permettant ainsi de définir de manière cohérente les modalités nécessaires à la construction d'un théâtre de haute exigence artistique et esthétique. Pour l'équipe, les enjeux sont d'utiliser l'espace de liberté qu'est le théâtre pour :

Le Studio Théâtre se situe dans un lieu remarquable, un ancien cinéma de quartier particulièrement convivial.

- mettre en scène des textes du répertoire (Racine, Sartre, Goldoni...) en développant un important travail de sensibilisation auprès du public, et en les associant au processus de création
- faire émerger une parole vivante souvent enfermée dans le silence ou l'exclusion, afin de la représenter dans une forme théâtrale qui transfigure le quotidien en le révélant.
- Depuis toujours, la recherche d'une esthétique guide les choix du studio théâtre afin d'associer les autres disciplines artistiques au travail théâtral (cirque, danse, musique).

1

19 rue Carnot 93240 Stains
Tél : 01 48 23 06 61
Fax : 01 49 40 19 36
www.studiotheatrestains.fr

Le Studio Théâtre de Stains

La Fabrique du Studio Théâtre de Stains a ouvert ses portes en octobre 2009 avec un projet pédagogique prolongeant la démarche artistique engagée depuis 22 ans au Studio Théâtre.

Ce lieu novateur, intercommunal, est dédié à la « fabrication » et aux sensibilisations artistiques. Il disposera d'un espace d'accueil, d'un centre de ressources, d'un espace culture multimédia et accueillera toute l'année des ateliers et des stages.

L'Espérance Sportive de Stains

Créée en 1884, cette association fédère et propose de nombreuses disciplines sportives sur la ville. Elle regroupe environ 3000 licenciés chaque année.

Les activités proposées sont les suivantes :

aïkido,
athlétisme,
badminton,
basket ball,
boxe américaine,
boxe anglaise,
boxe thaïlandaise,
cyclisme,
cyclotourisme,
danse et gym,
judo,
karaté,
marche nordique,
musculation,
pétanque,
randonnée pédestre, rugby,
tennis,
tennis de table,
taï chi.

Pour tout renseignement :

30 avenue Marcel Cachin
93240 Stains
Tél : 01 48 22 14 59

Les équipements publics, les locaux associatifs et les structures sportives mises à disposition des associations

- Espace Paul Eluard
  place Marcel Pointet
  salle de spectacles (550 places)
  salle de La Luciole (150 places)
- Maison de quartier du Maroc
  rue du Président Harding
- Complexe sportif de la Plaine Delaune
  rue des Huleux
- Stade municipal Auguste Delaune
  rue Michel Rolnikas
- Gymnase Jean Guimier
  rue Guillaume Apollinaire
- Gymnase Léo Lagrange
  avenue Jules Guesde
- Gymnase du SIVOM
  31/33 rue d'Amiens
- Piscine municipale René Rousseau
  avenue Jules Guesde
- Complexe sportif André Lamy
  rue moulin Neuf
- Maison des Associations
  6 rue Jules Guesde

L'organisation de brocantes

Trois brocantes sont organisées chaque année à Stains. Ces dernières sont situées sur l'avenue Louis Bordes dès le mois de juin, dans le quartier du Maroc pendant le mois de mai, et dans le quartier de l'Avenir le long de la rue Jean-Jaurès au mois d'octobre. De 150 à 200 exposants par brocante, 450 pour la brocante de l'Avenir attirent les regards curieux de centaines de Stanois(es) et des habitants des villes aux alentours.

Toute personne voulant exposer à l'une de ces brocantes doit contacter directement l'association organisatrice. Pour la brocante Louis Bordes, il s'agit des amicales des locataires Louis Bordes et Îlot Carnot ou des associations AJS et FCPE. Pour le quartier du Maroc, contactez l'Association des Habitants du Quartier du Maroc (A.H.Q.M). Enfin, prenez contact avec le Comité des fêtes du Quartier de l'Avenir pour participer à la brocante du quartier.

Les autres formes de soutien aux associations

A STAINS, LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La reprographie

Sur demande au service Vie citoyenne, chaque association peut se voir offrir des prestations de reprographie de leurs documents d'information et de communication (tracts, invitation, affiches). En lien avec le service Maquette Impression Reprographie de la Ville, le service Vie citoyenne étudie et valide les demandes de travaux. **Un délai d'au moins** un mois doit être respecté avant la remise définitive des documents auprès de l'association pour sa distribution.

L'affichage associatif

La ville dispose de plusieurs dizaines de panneaux d'affichage. La période d'affichage dépend de l'importance de l'évènement associatif, ainsi que du planning réservé pour la ville sur ces panneaux. La demande doit être formulée **au moins un mois avant l'évènement** auprès de la Maison des associations.

L'hebdomadaire 7 jours à Stains

Le 7 Jours à Stains est l'hebdomadaire des Stanois. Un format de 12 pages distribué dans tous les foyers stanois et qui offre à lire toute l'actualité de la ville, y compris les évènements associatifs. Chaque association peut donc demander à la Maison des associations une insertion d'information dans les colonnes du journal. Cette demande doit être effectuée au moins un mois avant la date de l'évènement. Cette information se retrouvera dans les colonnes du journal, en actualité et dans l'agenda. Un développement plus important dans le cadre d'un article dépend de la ligne éditoriale du journal qui est décidée chaque semaine en comité de rédaction sous l'impulsion du rédacteur en chef.

Le site internet de la ville : www.ville-stains.fr

Le site internet de la ville dispose de rubriques et de plusieurs pages destinées à la vie associative. La présentation des associations, leurs coordonnées, leurs activités et leur actualité y sont présentées. De même que pour les insertions d'articles, toute mise à jour d'informations ou demande de publication d'informations supplémentaires sur le site de la ville doit faire l'objet d'une demande à la Maison des associations.

Les moyens de communication offerts aux associations

Les associations signataires de la charte (voir p. 30) se voient mettre à leur disposition plusieurs moyens de communication, leur permettant de toucher la population stanoise et d'annoncer leurs initiatives.

La Ville loue aussi des locaux qu'elle met à disposition des plus grosses associations. L'engagement de la collectivité dans le paiement des loyers est de plus de 20.000 euros par an.

Charte de partenariat avec les associations locales

Le 3 septembre 2005, lors de la 1ère édition du Forum de la vie associative, 44 associations locales ont signé la charte de partenariat avec la Ville de Stains. Cette charte a pour vocation de reconnaître les associations comme actrices de la vie sociale et locale et d'être un document préambule servant de base à la contractualisation.

Stains est une ville-monde, riche de sa diversité. Forte de ses traditions d' accueil, de solidarité, de tolérance et d' intégration, la ville de Stains et ses acteurs locaux pratiquent au quotidien l' exercice du « vivre ensemble ». Cet exercice est rendu aujourd' hui extrêmement difficile sous l' influence d' un monde en crise où la marchandisation de toutes les activités humaines incite à l' égoïsme, à l' individualisme, au chacun pour soi.

Parmi tous les acteurs locaux, les associations, véritables écoles de la solidarité et de la citoyenneté, tiennent une place essentielle pour maintenir et renforcer le lien social. En reconnaissant ce rôle de la vie associative, la Ville de Stains souhaite développer avec elles un partenariat privilégié avec l' objectif de concourir à requalifier le vivre ensemble pour une vie sociale harmonieuse, solidaire et respectueuse des différences.

La présente charte définit ainsi les conditions de partenariat entre la Ville de Stains et les associations qui souhaitent s' engager dans cette démarche.

Par cette charte, les signataires souscrivent aux engagements suivants :

La Ville de Stains reconnaît la liberté d' association comme une liberté fondamentale. Elle s' engage à respecter en toutes circonstances l' indépendance et l' autonomie de toutes les associations locales, sans exclusive, et dans l' esprit de la loi de 1901.

Elle s' engage à soutenir la vie associative et toutes actions à but non lucratif portées par des militants associatifs désintéressés et dévoués à des causes d' intérêt général.

Elle examinera attentivement toute demande d' aide, financière ou logistique, dans la limite de ses capacités et de ses compétences, et en prenant en considération l' activité réelle de chaque association. Les réponses apportées à ces demandes le seront en toute équité et en toute transparence. Elles seront formalisées par convention comme le prévoit la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leur relation avec les administrations et à la transparence des aides octroyées par des personnes publiques.

La Ville de Stains s' engage à construire avec les associations qui le souhaitent un partenariat loyal, respectueux des statuts et de l' indépendance desdites associations, sur des objectifs partagés d' intérêt public.

Les associations souhaitant inscrire leur action dans cette démarche partenariale avec la ville de Stains pour contribuer à améliorer le vivre ensemble, s' engagent à respecter les valeurs de fraternité, d' égalité et de laïcité, ce qui implique le respect de l' autre et de ses différences, interdisant notamment toute attitude sexiste, homophobe, antisémite, raciste ou xénophobe.

Elles s' engagent à refuser tout recours à la violence sous quelque forme que ce soit, verbale ou physique, à cultiver les valeurs de solidarité, de justice, de respect d' autrui, d' amitié entre les peuples et de participer ainsi à la promotion d' une culture de Paix.

Elles s' engagent à s' inscrire dans le réseau de la vie locale et à participer avec leur propre identité à une dynamique du mieux vivre ensemble fondée sur le refus du repli communautariste, sur l' apport des différentes générations et cultures, sur des rapports solidaires entre stanois et sur la volonté de faire de la diversité stanoise un patrimoine commun, une richesse partagée au service de la réussite pour tous.

Cette charte de partenariat fondera désormais les rapports entre la Ville de Stains et les associations locales.

LA CHARTE ASSOCIATIVE DE STAINS

Annuaire des Associations

Chaque Stanois (e) peut trouver «son» association, que celle-ci propose une pratique sportive, une activité manuelle, artistique ou encore mette en œuvre la solidarité locale et internationale.
A n'en pas douter la richesse associative de Stains est d'abord le reflet de la richesse humaine de sa population.

Action sociale - santé 34

Anciens combattants 38

Associations cultuelles 40

Culture / Loisirs 42

Education / Emploi / Formation 46

Socioculturelles 48

Solidarité internationale 52

Sport 56

Syndicats 58

Vie des quartiers 60

Index 64

Calendrier des manifestations municipales et associatives.....66

Mise à jour : Printemps 2010

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

A.J.J
Les Amis du Journal Justice

Objet : *Contribuer à l'existence et au développement du journal « Justice », lutter contre le racisme, développer la littérature en général et particulièrement grâce au journal, rassembler les originaires résidant en France autour de débats culturels et de conférences.*

6, rue de Villé
77220 Tournan-en-Brie
Port. : 06 70 89 75 27

A.F.D.A.E.I.M
Association Familiale d'Aide aux Enfants et Adultes Inadaptés Mentaux

Objet : *Défense des intérêts généraux des personnes et des familles d'un point vue moral et matériel. Soutien aux personnes inadaptées mentales, gestion des établissements qui les accueillent.*

1, allée du Paradis
93 240 Stains
Tél. : 01 48 26 31 32
Fax : 01 48 27 56 47

A.D.S.E.A 93
Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Seine Saint Denis

Objet : *Développer toute action visant à aider les enfants, adolescents et adultes en difficultés et en danger dans le cadre d'un projet associatif.*

Service Prévention Spécialisée
3, square Béranger
93 240 Stains
Tél. : 01 48 21 04 08
Fax : 01 48 21 85 63
Port. : 06 89 95 38 35 - 06 89 95 38 30
Email : prev-stains@adsea93.asso.fr

A.L.J
Association pour le Logement des Jeunes

Objet : *Favoriser l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans, en mettant à leur disposition un parc de logement collectif et/ou individuel*

89, avenue Henri Barbusse
93120 La Courneuve
Tél. : 01 48 36 56 17

A.P.T.A.H
Association pour le Transport et l'Accompagnement des Handicapés

Réunir des personnes handicapées et faciliter leurs déplacements en améliorant leurs moyens de transport.

Maison des associations
6 avenue Jules Guesde 93240 Stains
Port. : 06.62.53.10.88

A.S.D.L.T.P
Association Stanoise pour le Droit au Logement pour Tous et Partout

Objet : *Défendre le droit au logement pour tous et partout*

Maison des Associations
6, avenue Jules Guesde
93 240 Stains
Port. : 06 20 96 41 62
Email : adltp.stains@voila.fr

A.T.I
Alcoologie Toxicomanie Information

Objet : *Rassembler le plus de renseignements possible sur les lieux et structures, groupements d'ancien malades... etc sur différentes toxicomanies et de les retransmettre par tous moyens de communication multimédia (Minitel, téléphone...).*

Cabinet médical
1, rue René Boin
93 240 Stains

C.M.S.F.J.C.I
Centre de Médiation extra-judiciaire Civile et Interculturelle

Objet : *Apporter une aide dans le cadre de la formation, la prévention, la médiation, l'information et l'accès au droit et à l'information.*

106, rue Jean Jaurès
93 240 Stains
Tél. : 01 48 22 79 66
Port. : 06 19 37 94 04

CROIX ROUGE FRANÇAISE DE STAINS-PIERREFITTE

Objet : *Aide aux personnes nécessiteuses de Stains-Pierrefitte.*

127, boulevard Maxime Gorki
93 240 Stains
Fax. : 01 49 98 28 51

JPLUS
Jeunes Praticiens Libres Unis pour la Santé

Objet : *Créer un espace confraternel entre professionnels de la santé, parrainer et accompagner les étudiants, promouvoir les médecines douces et traditionelles, améliorer le bien être individuel et collectifs par des campagnes de préventions et d'éducations.*

21, rue Villiers de Gonnesse
93 240 Stains

FRANCE TERRE D'ASILE

Objet : *Défense et mise en œuvre du droit d' asile*

C.A.D.A
Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile
54-56 rue Victor Renelle
93 240 Stains
Tél. : 01 49 71 57 70
fax: 01 49 71 57 74
Courriel: clemason@france-terre-asile.org
Site: www.france-terre-asile.org

FRED E CARO

Objet : *Se consacrer à des actions ponctuelles de solidarité humanitaires, sociales, culturelles, sportives et artistiques ; organiser des rencontres avec des jeunes en difficulté ; organiser des rencontres avec des professionnels.*

41, allée du Val du Moulin
93240 Stains

L.E.I.L.A.

Les Enfants Inadaptés et Leurs Amis

Objet : *Venir en aide aux familles d' enfants déficients mentaux et favoriser la réadaptation scolaire et professionnelle de ces jeunes.*

8, avenue Louis-Bordes
93240 Stains
Tél. : 01 48 26 69 32
fax : 01 48 26 86 67
Courriel: externatwallon@wanadoo.fr

MOUVEMENT VIE LIBRE

Objet : *Réunir les buveurs guéris et contribuer à la guérison des victimes de l' alcoolisme*

Local : 30, avenue Paul Vaillant Couturier
Pour le courrier : 6 rue René Boin
Tél: 01 48 27 72 46 ou 06 59 33 37 49

Association des médecins libéraux de la ville de Stains

Objet : *organiser des rencontres confraternelles sur l'organisation de la profession*

Adresse: 7 rue Paul Verlaine 93240 Stains
Tel: 01.48.26.65.77

A.B.E

Association "Bienfaisance et Espoir"

Objet : *Par des actions de bienfaisance, d'entraide, par la mise en oeuvre d'actions d'insertion, de formation et de suivi, l'association veut contribuer à la lutte contre l'exclusion et la précarité.*

Siège social: 10 rue du Charme 93204 Stains
courriel: president@bienfaisance-espoir.org

LES RESTAURANTS DU CŒUR

Objet : *Aider et apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire, par la distribution de repas, en effectuant toute action qui contribue à réinsérer les personnes dans la vie sociale et économique et, d' une manière générale, par toute action contre la pauvreté, y compris l' aide au logement.*

CENTRE DE STAINS
5/7 square Molière
93240 Stains
Tél. : 01 48 21 16 90

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS-COMITÉ DE STAINS

Objet : *Pratiquer la solidarité locale, nationale et internationale, soutenir dans l' esprit de la déclartion universelle des droits de l' homme au plan sanitaire, médical, moral et juridique les personnes et leurs familles victimes de l' injustice sociale, des calamités naturelles.*

2 avenue Aristide Briand
93240 Stains
Tél. Fax : 01 48 23 53 34

A.M.M.A.C

Amicale des Anciens Marins de Stains

Objet : *Conserver et renforcer les liens d' amitié et de camaraderie qui unissent les anciens marins.*

Maison des anciens combattants,
30 avenue Louis Bordes 93240 Stains
Tél: 01.48.26.65.71
Courriel: lacointe.michel@orange.fr

Les amis de l'A.N.A.C.R

Association Nationale des Anciens Combattants et Ami-e-s de la Résistance

Objet : *Assurer le passage de mémoire de la résistance à l' ensemble des générations. Transmettre à la jeunesse les idéaux de la résistance unie, au cours de débats scolaires et des visites de lieux historiques.*

Maison des Associations
6, avenue Jules Guesde
93240 Stains
Tél. :01 55 84 41 30 / 06 29 62 59 17
Email : lemanmichel@hotmail.fr

A.C.P.G.C.A.T.M

Association départementale des Combatants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc de Seine Saint Denis

Objet : *Venir en aide aux familles des prisonniers décédés en captivité ou des suites de la captivité.*

Maison des anciens combattants,
30 avenue Louis Bordes
93240 Stains
Tél:01.48.26.65.71 ou 06.21.13.68.74

F.N.A.C.A

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

Objet : *Agir pour les conditions d' attribution de la carte du combattant et de leurs droits, assurer la publication du journal "L' Ancien d' Algérie".*

Maison des anciens combattants,
30 avenue Louis Bordes
Tel: 01.48.26.65.71

F.N.D.I.R.P

Fédération Nationale des Déportés et Internes Résistants Patriotes

Objet : *Unir, sans aucune distinction, les patriotes qui furent internés ou déportés au sens des lois du 6 août 1948, ainsi que les familles des disparus relevant desdites lois.*

Maison des anciens combattants,
30 avenue Louis Bordes
93240 Stains

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Objet : *Conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France et entretenir leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire tant en France qu' à l' étranger.*

Tél.: 01 42 35 19 16
Fax: 01 48 22 45 80

A.C.I.P

Association du Consistoire Israëlite de Paris

30, allée du Professeur DUBOS
95350 Saint Brice sous Forêt

A.S.D.I.C

Association Stanoise en Dialogue pour l'Identité et la Culture

Objet : *Développer une vie sociale, culturelle et identitaire au sein de la communauté franco-maghrébine ; organisation de séminaires, colloques, galas, soirées et de soutien scolaire, initiation à la langue arabe et civilisation arabo-islamique avec tous supports (cassettes, revues et brochures).*

7/13 avenue Stalingrad
93240 Stains

C.C.I.B.F

Centre Culturel Islamique Bangladais de France

Objet : *cultuels, culturels, éducatifs et sociaux pour les musulmans, organiser et soutenir des actions et les projets à caractère humanitaire, cultuel, pourvoir aux besoins religieux des musulmans, culturel, pourvoir l' échange et le dialogue entre les autres civilisations, organiser et développer l' enseignement de la culture musulmane, sociale, participer à l' évaluation et à l' honneur de la société, défendre les intérêts des musulmans et leurs ayant droits par tous les moyens légaux.*

127 boulevard Maxime Gorki
93240 Stains

J.O.C

Jeunesse Ouvrière Chrétienne

Objet : *Rattachement au mouvement national, promouvoir la responsabilité des jeunes issus de milieux populaires dans toute leur vie ; les rendre actifs dans la société et le mouvement ouvrier, ainsi que dans l' Église pour sa mission d' évangélisation.*

16, rue Carnot
93240 Stains
Tél. : 06 33 19 21 13

ARESPORT

Objet : *Promouvoir la danse et le sport.*

1 allée Francis Carco
93240 Stains
Email : aresport@hotmail.com

ASA PHOT

Association Stanoise des Amateurs de Photographies

Objet : *Développer la pratique de la photographie*

Maison des Associations
6, avenue Jules Guesde
93240 Stains

ATELIER D'ARTS STANOIS

Objet : *Pratique et initiation aux diverses techniques de dessin et de sculpture.*

1, avenue Paty
93240 Stains
Tel / fax: 01.39.92.25.77

CLUB AQUARIOPHILE DE STAINS

Objet : *Développer l' aquariophilie comme un réel loisir accessible à tous*

90/100, rue Victor Renelle
93240 Stains

CONSEIL CINQ SUR CINQ

Objet : *Promouvoir la culture congolaise, favoriser le développement personnel en ouvrant un espace de réflexion sur la famille et pour l' élaboration d' un projet de vie et/ou professionnel.*

1, bis, avenue Louis Bordes
93240 Stains

ASSOCIATION CORPS ET GRAPHIQUE

Objet : *Promouvoir la danse et l' association à travers toutes ses formes culturelles*

Port. : 06 22 90 37 41

GENÈSE KONCEPT

Objet : *Promouvoir et mettre en place des projets artistiques liés à l' audiovisuel, à la conception et réalisation à la présentation dans divers festivals.*

Maison des associations
6 avenue Jules Guesde 93240 Stains
Tél. : 06.15.06.33.07
Courriel: genese-koncept@hotmail.fr

JARDINS FAMILIAUX DE STAINS

Objet : *Gérer avec le Département et la commune la location des terrains pour l' ensemble des adhérents – Favoriser l' exploitation, le développement et la mise en valeur des jardins par l' initiative et la participation à des manifestations culturelles associatives et de jardinage.*

Châlet - rue des Huleux
93240 Stains
Port. : 06 30 56 40 10

DIVERS-CITÉS

Objet : *Permettre aux jeunes (à partir de 6 ans) et au moins jeunes de découvrir l'univers de la danse à travers ses différents styles (Dancehall, Hip hop, Breakdance, krump, danse orientale, coupé-décalé, Kuduro...)*

10 allée de l'Orme
Appt 4232 93120 La Courneuve
Courriel:khodri.dounia@free.fr

ASSA DECLERCQ

Objet : *Protection animale*

58 rue Léon Brochet 93240 Stains
courriel: monique.declercq@free.fr

ASSOCIATION "AKTUEL FORCE"

Objet : *Promouvoir le mouvement Hip Hop, et en particulier la danse; créer et diffuser des spectacles de danse.*

Maison des associations,
6 avenue Jules Guesde 93240 STAINS
site: www.aktuelforce.com

ACTION CRÉOLE

Objet : *le développement culturel, artistique de ses membres par l'organisation d'événements culturels Activités: danse salsa*

7 rue Victor Renelle 93240 Stains

NOS LOISIRS ENSEMBLE

Objet : *Organiser des sorties variées et culturelles à thèmes ; Organiser et participer à des animations locales ponctuelles.*

82 rue Jean Jaurès 93240 Stains
Tél. : 01.48.21.12.55

Portable : 06.15.06.33.07

STAINS VILLE FLEURIE

Objet : *Inciter les stanoises et stanois à fleurir leurs fenêtres, balcons, jardins et pavillon et, de ce fait, contribuer à ce que notre ville obtienne une troisième fleur au palmarès de la Région Ile-de-France.*

Maison des Associations
Tél. : 01 48 26 30 92
6, avenue Jule Guesde
93240 Stains

PALNEOLITIC

Objet : *Promouvoir l'archéologie et la préhistoire*
Activités: animations culturelles et scientifiques

37 ter, avenue Jules Guesde 93240 Stains
tel: 01.48.22.23.31
Port: 06.81.24.74.93
courriel: contact@palneolitic.org

STUDIO-THÉÂTRE DE STAINS (voir page 25)

Objet : *Le Studio Théâtre de Stains a pour objet de produire des créations théâtrales ou pluridisciplinaires, de réaliser des spectacles d' animation pédagogique autour des travaux d' acteur, de créer des œuvres originales de recherche, de développer les pratiques artistiques et d' accueillir des résidences d' artistes.*

19, rue Carnot - 93240 Stains
Tél. : 01 48 23 06 61
Fax : 01 49 40 19 36
E-mail : studio_theatre@yahoo.fr
www.studiotheatrestains.fr

TRIB'ARTS

Objet : *Promotion et la gestion culturelle, artistique événementielle et pédagogique en partenariat avec « la Tribu... » à Stains.*

30 avenue Louis Bordes 93240 Stains
Courriel : tribarts@free.fr

U.N.R.P.A

Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées

Objet : *Rompre la solitude et l' animation des personnes âgées lors de leur temps libre. Permettre de se rencontrer entre elles, notamment lors des permanences hebdomadaires du mardi*

Maison des Associations
6, avenue Jule Guesde
93240 Stains

A.P.E.I.S

Association Pour l'Emploi, l'Information et la Solidarité

Objet : *Accueillir et conseiller les chômeurs et les salariés victimes d' instabilité de l' emploi et faire respecter leurs droits. Recherche d' emploi, rédaction de CV et consultation des journaux.*

5, bd Maxime Gorki
93240 Stains
Tél / Fax. : 01 48 29 56 80
Siège social: Maison des associations
6 avenue Jules Guesde 93204 Stains
Courriel: stains.apeis@free.fr

ÉDUCATION / EMPLOI / FORMATION

ASSOCIATION AGIR POUR TOUS

Objet : *Agir à travers des manifestations et des rencontres intellectuelles, artistiques, sportives et sociales dans le respect des valeurs de la République ; assurer un soutien et un accompagnement scolaire ainsi que des animations auprès des jeunes et des médiations dans les quartiers ; Mise en place de toute action visant à renforcer la citoyenneté.*
Soutien scolaire -
atelier informatique -
sorties éducatives et culturelles.

Maison des associations,
6, avenue Jules Guesde
93240 Stains
Tél. : 01 48 22 77 92

AIDALAVI

objet: Faciliter la vie à domicile des personnes âgées dépendants ou non, des personnes handicapées et de toute personne en demande, Interventions à domicile de pesonnel qualifié pour des missions d'aide à la personne (aide à la toilette, préparation de repas,...) d'activités domestiques (ménages, repassage...) et d'activités de loisirs (compagnie, accompagnement à l'extérieur...)

51 avenue Aristide Briand 93240 Stains
Tel: 09.62.59.42.24 ou 06.99.36.25.88
Courriel: aidalavie@voila.fr
Site: www.aidalavie.com

A.I.S.J.A.G

Association Internationale pour le Soutien des Jeunes Artistes de banlieues chantant le Gospel

Objet : *Association de lutte contre la violence des jeunes par la pratique de la musique « Gospel ».*
Apprentissage des instruments (guitare et batterie) Initiation
Technique vocale – aide aux jeunes en difficulté
scolaire – aide aux démarches administratives pour les jeunes

6 square Molière, Clos Saint Lazare
93240 Stains
Courriel: aisjag@voila.fr
Portable: 06 59 19 72 78

A.J.S

Association Jeunesse Solidarité

Objet : *Favoriser l' insertion, la prévention, la solidarité des jeunes.*
Soutien scolaire -
atelier informatique - sorties éducatives et culturelles.

30, avenue Louis Bordes
93240 Stains
Email : ajs@worldonline.fr

A.P.C.I.S

Association pour la Promotion Culturelle Intercommunautaire Stanoise

Objet : *Développer des actions ; accompagnement socioculturel ; écoute, accueil et orientation des familles.*
Accompagnement à la scolarité
Activités culturelles et ludiques
Ateliers informatiques

8, square Molière
93240 Stains
Tél. : 01 48 22 47 95
Fax: 01 42 35 87 28
Email : apcis@wanadoo.fr

BONJOUR DEMAIN

Objet : *Améliorer la vie quotidienne des habitants du quartier Salvador Allende. Soutien scolaire, écrivain public, activités périscolaires, sorties culturelles.*

12, rue Salvador Allende
93240 Stains
Tel. : 01.48.22.53.04
Port: 06.37.27.07.04
(lundi mardi jeudi vendredi de 17h30 à 18h30)
courriel: bonjour.demain@orange.fr

LES BOUCHONS D'AMOUR RELAIS STANOIS

Objet : *Acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants,...), opérations humanitaires, récolte de bouchons.*

30, avenue Louis Bordes logement 129
93240 Stains
Port: 06 74 13 11 22

ESPRIT COLLECTIF

Objet : *Créer un espace collectif favorisant la libération de la parole, la rencontre intergénérationnelle, l'action participative et l'éducation populaire. Porter des projets dans différents domaines: culturel, artistique, sportif, humanitaire, social, d'insertion professionnelle, ... Promouvoir l'action citoyenne par le projet.*

1 rue René Boin 93240 Stains
Port: 06.13.40.02.90
courriel: espritcollectif@laposte.net

FEMMES SOLIDAIRES

Objet : *Défense des droits des femmes Lutte contre le sexisme, les violences sexuelles, lutte pour la paix, amélioration des conditions de vie.*

1, rue René Bouin
93240 Stains

FEMME DANS LA CITÉ

Objet : *Accompagnement des femmes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Agir contre l'isolement des femmes. Lutter contre les discriminations. Informer sur tous les droits des femmes. Promouvoir la femme. Être un lieu de rencontre, d'écoute et d'échange.*
Atelier de socialisation à dominante langagière, Atelier de recherche d'emploi, atelier de création artistique, atelier culinaire, atelier couture, atelier lecture et contes, atelier informatique, atelier prévention/Santé, sorties diverses, rassemblements et fêtes interculturelles.

8/10 rue Guillaume Apollinaire
93240 Stains
Tél. - Fax. : 01 48 22 09 98
E-mail: femme.dans.la.cite@wanadoo.fr

LA MAIN TENDUE

Objet : *Accompagnement des familles issues de l'immigration dans leurs démarches administratives et leur insertion sociale; médiation; renforcement du lien social dans les quartiers, sensibilisation des familles sur les pratiques actuelles d'hygiène et de santé.*

Port: 06.46.31.09.87
courriel: association-lamaintendue@hotmail.fr

RELEV AFRIK'N'

Objet: Améliorer et promouvoir les conditions de vie des femmes des villages de la Mauritanie, de favoriser l'échange culturel, organiser des activités et des sorties socio-culturelles.

7 rue Newton 93240 Stains
Port: 06.34.17.21.25
courriel: lashwanna_11@msn.com

STAINS ESPOIR

Objet : *Aider à l' intégration des jeunes, lutter contre la marginalisation, respecter des valeurs morales et culturelles, développer des activités sportives multidisciplinaires, donner des cours d' accompagnement scolaire aux jeunes en difficulté et, généralement, aider les jeunes en détresse.*

26, rue Jean Jaurès
93240 Stains

S.F.M-A.D

Solidarité Formation Mobilisation Accueil et Développement

Objet : *Promouvoir l' épanouissement des familles ou personnes individuelles dans leur environnement familial, social et professionnel à travers la solidarité et le développement. Créer de nouveaux modes d' actions privilégiant la mise en valeur des potentiels de chacun(e).*
Développement de 6 pôles / la famille, la formation d' Assistante de vie, l' accompagnement et l' économique, la mobilisation, le linguistique, l' atelier de pédagogie personnalisée.

7, rue Alphonse Lamartine
93240 Stains
Tél. : 01 48 21 85 74
Fax : 01 48 29 42 70
E-mail : sfm.ad@wanadoo.fr

A.C.C.S
Association de la Communauté Comorienne de Stains

Objet : *Rassembler les originaires des Comores et toutes personnes ayant des liens de parenté, promouvoir et rentabiliser l' esprit de solidarité, d' amitié et de fraternité, favoriser et développer le dialogue avec toutes les associations, contribuer à la recherche des solutions en partenariat avec toutes les associations ou institutions locales.*
Accompagnement scolaire
Organisation de manifestations culturelles.

2/4 allée Paul Claudel- appt 3255
93240 Stains

A.D.I
Action des îles

Objet : *Mobiliser en faveur du peuple comorien afin de développer les liens d' amitié et de solidarité entre les habitants des villes et villages des Comores ; défendre leurs intérêts matériels et moraux où besoin sera ; porter une contribution à ce peuple, particulièrement dans les domaines : socioculturel, sportif de l' insertions, de la formation et de la santé, solidarité entre les peuples, favoriser la création artistique, encourager les initiatives entre l' homme et l' économie.*

Chez M. Saïd,
15-21, rue Victor Renelle bât 4 appt 71
93240 Stains
Tél. : 06.63.20.10.98
Courriel : actiondesiles@yahoo.fr

Association Africa solidarité -(Afri-sol)

Objet : *Entraide et assistance entre les membres selon les cas et circonstances définis par le règlement intérieur.*

Siège social: 50 avenue Aristide Briand 93240 Stains
Tel: 06.64.82.75.94

Association HASSANIYA
de France pour la culture et le développement

Objet : *Sauvegarde du patrimoine culturel de Figuig (Maroc) - favoriser le développement des échanges entre les enfants de France et ceux de Figuig*
Appui et suivi de projets de coopérations engagées avec différents organismes,institutions et associations.
Participation à diverses manifestations

Maison des Associations
6, avenue Jules Guesde
93240 Stains

A.M.C.E.S
Association Malienne pour la Culture, l'Échange et la Solidarité

Objet : *Valoriser et découvrir la culture malienne ; Développer et favoriser la solidarité et l' échange. Créer un lien avec des personnes de tous horizons.*
Cours d' alphabétisation, expositions, voyages et échanges culturels.
Activités: cours de français, cours d'arabe (prochainement: cours d'anglais), initiation à l'informatique, conférence-débat.

Maison des Associations
6, avenue jules Guesde
93240 Stains
Port. : 06 23 49 47 20

A.M.H.I.T.I
Association des Militants Haïtiens pour l'Intégration Totale des Immigrés

Objet : *Lutter et défendre le droit des immigrés et leur intégration en les formant et en les défendant, en mettant*
à leur disposition une structure d' accueil
Accompagnement dans les démarches administratives
Campagne d' information et d' éducation sur les droits de l' Homme.

10, rue Charles Péguy
porte 3943
93240 Stains
Tél. - Fax : 01 48 22 54 36

2 AM (Association des Amis du Monde)

Objet : *Organisation non gouvernementale (ONG) d'assistance mutuelle et d'aide en milieu défavorisé, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'environnement*

11 allée Francis Carco Appt 2829
93240 Stains
courriel: hmkup@yahoo.fr

APPOHOSSOMBO

Objet : *aider les enfants victimes de la guerre et les enfants malades du VIH en Côte d'Ivoire.*

Adresse: 2 rue du Charme 93240 Stains
tel:01.48.21.70.67
Port: 06.27.88.47.88
courriel: appohossombo@yahoo.fr

ASSOCIATION MUTUELLE PARISIS

Objet : *Aider les adhérents dans leur démarche administrative et autres et promouvoir la culture congolaise au travers de soirées, journées et autres manifestations culturelles et resserrer l'amitié franco-congolaise.*
Organisation de concerts, de sorties culturelles et soutien scolaire.
Enfance, adulte et personnes handicapées.

11 allée Francis Carco
chez M. MATSIONA
93240 Stains

COLLECTIF SOLIDARITÉ PALESTINE

Objet : *Mener des actions de solidarité envers le peuple palestinien et pour le respect de ses droits (Camp de réfugiés d' Al Amari)*
Exposition photos retraçant la situation quotidienne du camp
- ateliers culturels et éducatifs menés auprès des enfants – projection de films
- organisation de débats, de concerts et d' initiatives festives.

Maison des Associations
6, avenue Jules Guesde 93240 Stains
Email : solidaritepalestine@yahoo.fr

EKI

Association stanoise pour le développement du commerce équitable

Objet : *EKI existe depuis avril 2000. Son action est fondée sur l'idée que les démarches de commerce équitable doivent participer à la réflexion et à la consolidation des parcours de restructuration des quartiers dits difficiles.*

11, rue du Chemin de Fer
93240 Stains
Boutique EKI'TABLE
28, avenue PAul Vaillant Couturier 93240 STAINS

G.L.G.E

Goutte de lait, goutte d'eau

Objet : *Offrir aux enfants nécessiteux l'alimentation de base, Lutter contre la soif et creuser des puits dans des pays pauvres menacés par la sècheresse*

Adresse: 60 rue Victor Renelle 93240 Stains
Tel: 01.55.93.84.19
Port: 06.11.07.83.31
Courriel: aideznous3a@yahoo.fr

KENEYA

Objet : *contribuer à l' autonomisation des populations en difficultés dans le monde et particulièrement les pays en voie de développement; développer les liens intergénérationnels; soutenir et informer les personnes en difficulté; rassembler la jeunesse issue de divers horizons; coopérer au développement durable et à l' émergence des pays du sud; pratiquer des activités culturelles de loisirs.*

Melle SISSOKO Djénéba,
Maison des associations, 6 avenue Jules Guesde
93240 STAINS
Tél. : 06 28 94 59 33

Courriel : association.keneya@yahoo.fr

SONINKARA.COM

Objet : *Constituer sur internet une grande banque de données sur l' histoire, la langue, la culture soninké ; promouvoir la culture et la langue soninké dans le monde, à travers internet ; améliorer les échanges entre Soninkés par la constitution d' un espace de discussion ; informer de tous les événements culturels relatifs aux Soninkés ; permettre l' apprentissage en ligne de la langue soninké.*

M. Fodyé CISSE,
20, rue Marcel-Le-Pogamp, bat 2E, 93240 Stains
Tél. : 06 10 64 50 84
Courriel : webmaster@soninkara.com
Site Internet : http://www.soninkara.com

S.STA.D.A

Solidarité Stanoise pour la Démocratie en Algérie

Objet : *Informer sur la situation en Algérie, apporter une solidarité au peuple et démocrates algériens qui luttent contre l' intégrisme et pour l' Algérie moderne, républicaine et démocrate.*
Actions de solidarité en coopération et partenariat divers.

Maison des Associations
6, avenue Jules Guesde
93240 Stains

ZAKE ASSISTANCE

Objet : *Aide aux personnes âgées et aux personnes en difficulté*
Aider les victimes et les déplacés de guerre en Côte d' Ivoire
Garde de personnes âgées, aide aux tâches ménagères, aide pour remplir tous les documents administratifs, récolte de don, matériel, vêtements, argent

5, square Molière
93240 Stains
Tél. : 01 48 27 48 76
ou 06 50 26 36 24
Email : benoitlagon@hotmail.com

A.B.C.P.C
Association Budo-Club Plaine commune

Objet : *promouvoir le sport budo et ses disciplines associées, telles que le judo et le chambaru, dont l' objectif fixé à long terme sera de former des jeunes des quartiers défavorisés de La Plaine (Saint-Denis, Stains, Pierrefitte, La Courneuve, Aubervilliers, Villetaneuse) au sport de haut niveau.*

20, rue Amélie 93240 Stains.
Portable : 06.21.24.85.53
Courriel: wazaarri63@hotmail.fr

ASSOCIATION LA BOULE JOYEUSE

Objet : *Pratique de la pétanque*

90/100 rue Victor Renelle
Bât. 1 Porte 149
93240 Stains
Tél. : 01 48 26 62 27

E.S.S (voir page 27)
Espérance Sportive de Stains

Objet : *Fédérer et proposer de nombreuses disciplines sportives sur la ville.*

30, avenue Marcel Cachin
93240 Stains
Tél. : 01 48 22 14 59

F.C.D.S Public de 6 à 17 ans
Football Club De Stains

Objet : *Initiation à la pratique du football*

Maison des Associations
6, avenue Jules Guesde
93240 Stains
Tél: 06 60 03 43 21
Courriel: gilbert.tur@bbox.fr
ou fc-stains@orange.fr

F.C.L.M
Faire Connaitre La Marche

Objet : *Promouvoir et développer toutes les actions sportives relatives à la marche athlétique.*

18, rue Roger Gautré
93240 Stains
Tél. : 01 48 26 92 21

L'OFFICE DES SPORTS

Objet : *Promouvoir et développer la pratique de l' Éducation physique et sportive au sein de la ville de stains.*
Apporte une aide aux clubs pour l' organisation de compétitions sportives, pour les formations d' éducateurs ainsi que pour la mise à disposition de récompenses.
Organise diverses manifestations telles que la remise annuelle des récompenses aux sportifs stanois et les foulées stanoises.

Tribune Auguste-Delaune
rue Michel Rolnikas
93240 Stains.
Tél.: 01 49 71 81 90
Fax: 01 42 35 32 89

YANKEE ÎLE DE FRANCE

Objet : *Supporter l' équipe de football de l' Olympique de Marseille (O.M) ; encourager, faciliter, assister l' O.M dans toutes ses initiatives; créer une amicale de supporters; organiser tous les déplacements et toutes animations concernant l' association vis-à-vis de l' O.M.*

32, avenue Louis Bordes
93240 Stains
Port : 06 60 03 43 21

UNION LOCALE DES SYNDICATS C.G.T

Objet : *Défense des intérêts matériaux, sociaux et moraux des salariés (es) secteurs publics et privés, chômeurs et retraités.*

4, rue Einstein
93240 Stains

S.N.U.I.P.P

Objet : *Section locale SNUIPP/FSU 93 Défense des salariés (es) interprofessionnels, des retraités et des demandeurs d' emplois.*

53, rue Jean Durand
Ecole elémentaire Guillaume Apollinaire
93240 Stains

CFDT de la SSD

1, place de la Libération
93016 Bobigny cedex

Amicale CNL Le Moulin Neuf

Objet : *Dialoguer avec le bailleur pour améliorer les conditions de logement des habitants. Accueil des habitants le mardi soir.*
Rencontre avec le bailleur et la ville Habitants du Moulin Neuf.

18 rue de la Vieille mer
93240 Stains
Email : apdhmn@voila.fr
Tél: 06 59 35 74 65

A.H.Q.M

Association des Habitants du Quartier du Maroc

Objet : *Favoriser les liens entre les habitants du quartier pour (re)créer le tissu relationnel et plus particulièrement le dialogue interculturel et intergénérationnel.*

Maison de quartier du Maroc
École Paul Langevin
rue du Président Harding
93240 Stains
Tél. : 01 48 26 25 52
Port: 06 86 88 10 48
courriel: ahqm@sfr.fr

A.L.C.L.S

Association des Locataires du Clos Saint-Lazare

Objet : *Défendre les intérêts des locataires, conseiller ou représenter les locataires, promouvoir les activités de loisirs, d' animations socioculturelles et sportives.*

Adresse siège social: 3, allée Francis Carco
93240 Stains

A.N.S.E 93

Association contre les Nuisances Sonores ferroviaires et pour le respect de l'Environnement

Objet : *Protéger les riverains des nuisances sonores et améliorer l' environnement et le cadre de vie des habitants du quartier bordé par les voies ferrées.*

Maison des Associations
6, avenue Jule Guesde
93240 Stains
tél: 01 48 22 77 25 ou 09 52 16 25 58
Courriel: anse93@free.fr

ASSOCIATION DES LOCATAIRES L'OREE DU BOIS

Objet : *Veiller à la défense des intérêts et des droits des locataires et à l' amélioration de leur cadre de vie, sans exclusion vis-à-vis de la S.A.H.L.M. Plaine de France ; mettre en place des initiatives favorisant la vie associative du quartier et de ses habitants.*

Maison des Associations
6, avenue Jule Guesde
93240 Stains
Tél: 01.70.59.43.07
Port: 06.15.35.44.02
courriel: irene.ravier-garon@neuf.fr

C.M.Q.M

Comité de la Maison de Quartier du Maroc

Objet : *Fédération des associations implantées dans le quartier.*

Maison de quartier du Maroc
École Paul Langevin
rue du président Harding
93240 Stains
Tél. : 01 48 21 97 30
Tél. / fax siège social: 01.48.26.25.52

COMITE DES FETES DU QUARTIER DE L'AVENIR

Objet : Animer le quartier de l'Avenir afin d'entretenir des relations de voisinage. Organiser des rassemblements pour les loisirs : bal du 13 juillet, brocante, après-midi récréative et sorties diverses.

Maison des Associations
6, avenue Jule Guesde
93240 Stains
Tél. : 01 42 35 95 33
Port. : 06 84 42 29 57
Email : josianegiu@gmail.com
ou irochefort@generali.fr

AMICALES DES LOCATAIRES

Défense des intérêts des locataires

Cité-jardin

37, avenue Paul Vaillant Couturier
93240 Stains
Tél. : 01 48 27 37 33

Amicale des locataires de la cité du Paradis

Maison des associations
6 avenue Jules Guesde
93240 Stains

"Les Cascades"

2 allée Guy de Maupassant 93240 Stains

Îlot Carnot

26 place Aimé Césaire 93240 Stains
Port: 06.66.98.06.73

Louis Bordes

21, avenue Louis Bordes
93240 Stains

Victor Renelle

90/100, rue Victor Renelle
bât 2 - porte 130
93240 Stains
courriel: lesverts@sfr.fr

VIE DES QUARTIERS (AMICALE, COMITE DE QUARTIER)

VIE DES QUARTIERS (AMICALE, COMITE DE QUARTIER)

2AM 53
A.B.C.P.C.....56
A.B.E. 37
A.C.C.S 52
A.C.I.P 40
A.C.P.G C.A.T.M.....38
A.D.S.E.A 93 34
A.D.I 52
A.F.D.A.E.I.M 34
A.H.Q.M 60
A.J.J 34
AIDEALAVI 48
A.I.S.J.A.G.....48
A.J.S 48
AKTUEL FORCE 43
A.L.C.L.S.....60
A.L.J 34
A.M.C.E.S.....53
A.M.H.I.T.I 53
AMICALES DES LOCATAIRES 62
AMICALE MOULIN NEUF.....60
A.M.M.A.C 38
LES AMIS DE L'A.N.A.C.R 38
A.N.S.E 93 60
APPOHOSSOMBO 54
A.P.C.I.S.....48
A.P.E.I.S.....46
A.P.T.A.H.....34
ARESPORT.....42
ASA PHOT 42
A.S.D.L.T.P.....34
A.S.D.I.C 40
AGIR POUR TOUS 48
ASSA DECLERCQ 43
ASSOCIATION AFRICA SOLIDARITE 53
ASSOCIATION CORPS ET GRAPHIQUE42
ASSOCIATION DES LOCATAIRES
DE LA CITE L'OREE DU BOIS 60
ASSOCIATION MEDECINS LIBERAUX36
ATELIER D'ARTS STANOIS 42
A.T.I 35

BONJOUR DEMAIN 49

C.C.I.B.F. 40
C.F.D.T DE LA SSD.....58
CLUB AQUARIOPHILE DE STAINS 42
C.M.Q.M 61
C.M.S.F.J.C.I 35
COLLECTIF SOLIDARITE PALESTINE.54
COMITE DES FETES DU QUARTIER
DE L'AVENIR 61
CONSEIL CINQ SUR CINQ 42
CROIX ROUGE FRANÇAISE
DE STAINS PIERREFITTE.....35

DIVERS-CITÉS 42

EKI.....54
E.S.S 56
ESPRIT COLLECTIF.....49
F.C.D.S 56
F.C.L.M 56
FEMME DANS LA CITÉ 50
FEMMES SOLIDAIRES 49
F.N.A.C.A 39
F.N.D.I.R.P 39
FRANCE TERRE D'ASILE.....36
FRED E CARO.....36

GENESE KONCEPT.....42
G.L.G.E 54

HASSANIYA DE FRANCE POUR
LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT53

JARDINS FAMILIAUX DE STAINS 42
J.O.C 40
JPLUS 35

KENEYA 55

LA BOULE JOYEUSE 56
LA MAIN TENDUE.....51
L.E.I.L.A. 36
LE SOUVENIR FRANÇAIS 39
LES BOUCHONS D'AMOUR –
RELAIS STANOIS 49
LES RESTAURANTS DU CŒUR
CENTRE DE STAINS.....37

MOUVEMENT VIE LIBRE 36
MUTUELLE PARISIS 54
NOS LOISIRS ENSEMBLE 43
L'OFFICE DES SPORTS 57
PALNEOLITIC 44
RELEV AFRIK'N'.....51

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
COMITÉ DE STAINS.....37
S.F.M-A.D 51
SONINKARA.COM.....55
S.N.U.I.P.P 58
S.STA.D.A 55
STAINS ESPOIR.....51
STAINS VILLE FLEURIE.....44
STUDIO THEATRE STAINS.....44

TRIB'ARTS 44

UNION LOCALE DES SYNDICATS C.G.T58
U.N.R.P.A.....44

YANKEE ÎLE DE FRANCE 57

ZAKE ASSISTANCE.....55

INDEX

JANVIER	FÉVRIER	MARS
Vœux du Maire	**Loto** Amicale des Locataires Cité Jardin **Loto familial** Groupement d'associations du quartier Louis Bordes	**19 mars** **Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie**

AVRIL	MAI	JUIN
Journée de l'Environnement Femme dans le Cité + Centre social municipal + Service Enfance **Grande Braderie du printemps** Secours populaire français Comité de Stains	**8 mai** **Cérémonie de la victoire du 8 mai 1945** **10 mai** **Commémoration de l'abolition de l'esclavage Rencontres afrocaribéennes** **Brocante du Maroc** Association des Habitants du Quartier du Maroc (AHQM) **Journée de la Résistance** Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) **La Fête des Voisins**	**Fête de la Ville et des associations** Plaine Delaune **Concours de Fleurissement** Stains Ville Fleurie **Brocante du Soleil** **Brocante Louis Bordes** Groupement d'associations du quartier

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Grande Braderie d'été Secours populaire français Comité de Stains **13 juillet** **Feu d'artifice** sur la Plaine Delaune **+ Bal du quartier de l'Avenir** **Comité des fêtes du quartier de l'Avenir**	**Dernier dimanche du mois** **Cérémonie de la Libération de Stains**	**Saint Fiacre** Jardins Familiaux de Stains **Journées du Patrimoine**

OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Brocante de l'Avenir Comité des fêtes du quartier de l'Avenir rue Jean Jaurès **Les Foulées du Maroc** Association des Habitants du Quartier du Maroc (AHQM)	**11 novembre** **Cérémonie de la fin de la guerre 14-18** **Semaine des droits de l'Enfant** Service Enfance + Centre social + diverses associations	**Forum de la Vie associative (une année sur deux)** **Loto du Maroc** Association des Habitants du Quartier du Maroc **(AHQM)** **Forum des Solidarités Locales (Marché de Noël)** Associations locales et exposants extérieurs

La Maison des Associations « Marcel-Paul ».

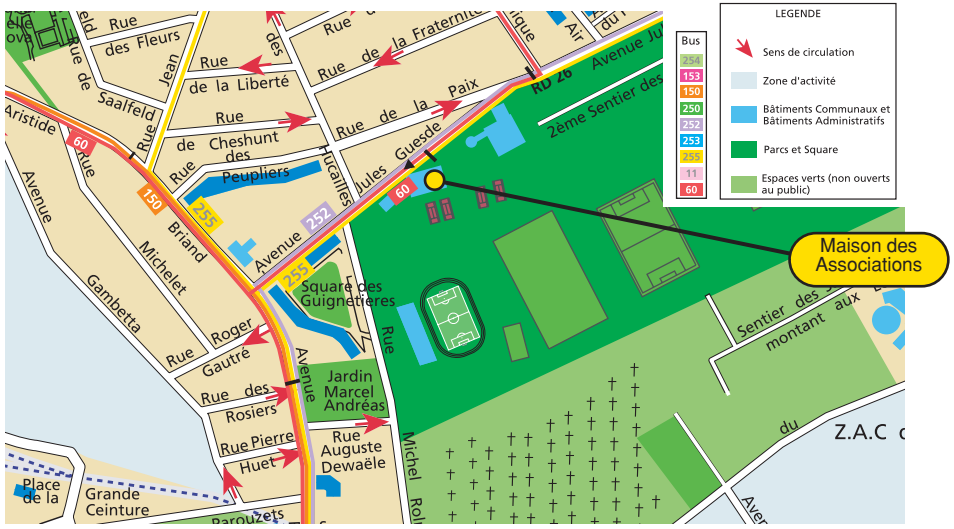

Retrouvez toutes les associations sur : www.ville-stains.fr

275_53_10

Maison des associations
Service Vie citoyenne
6, avenue Jules Guesde
93240 Stains
Tél. : 01 49 71 32 90

La Maison des associations vous ouvre ses portes toute l'année.
Horaires
8h30 à 12 h30 et 13h30 à 17h30
Accueil associatif
du lundi au samedi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 20h
dimanche : 14h à 18h